

# Lignes d'eau

LA LETTRE D'INFORMATIONS D'ADOUR GARONNE

# 01  
janvier 2010

EN  
BREF



AGENCE DE L'EAU  
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

## ENTREtenir DIFFÉREmment LES RIVIÈRES

En Corrèze en 2009, 3 syndicats de rivière ont renouvelé leur déclaration d'intérêt général, qui constitue le cadre réglementaire dans lequel elles pourront réaliser leur programme pluriannuel de gestion des cours d'eau.

En 2010, 4 syndicats le feront à leur tour.

C'est l'occasion pour la délégation de Brive d'accompagner ces maîtres d'ouvrage afin qu'ils intègrent plus concrètement les objectifs de la directive-cadre sur l'eau dans leurs actions pour améliorer l'état des rivières dont ils ont la charge.

